**الملتقى الدولي حول: الإبداع و التغيير التنظيمي في المنظمات الحديثة**

* **دراسة وتحليل تجارب وطنية و دولية-**

**كلية العلوم الاقتصادية، العلوم التجارية و علوم التسيير**

**جامعة – سعد دحلب – البليدة**

**يومي 18/19 ماي 2011**

**استمارة مشاركة**

**اسم ولقب المشترك:** الأستاذ الدكتور بن باير الحبيب و الأستاذ بن كاملة محمد عبد العزيز

**التخصص:** المالية و تسيير المؤسسة

**الدرجة العلمية:** أستاذ التعليم العالي - أستاذ مكلف بالدروس

**الرتبة:** ماجيستر + سنة 6 دكتوراه أطروحة "التجديدات المالية وانعكاساتها على التنمية المالية"

**الجامعة:** وهران

**النشاطات العلمية:** عضو مخبر بحث الأزمة الاقتصادية و الاقتصاد الجزائري

**الخبرة المهنية :** رئيس مصلحة المحاسبة و المالية - مدقق حسابات - رئيس قسم العلوم الاقتصادية

**البريد الإلكتروني**: benkamla2010@yahoo.fr

**العنوان الشخصي:** 18. شارع مولاي محمد وهران

**الهاتف:** 07.93.93.31.32

**محور المداخلة: أهمية الإبداع و دوره في الرفع من أداء المنظمات الحديثة و علاقته بالتغيير التنظيمي**

**عنوان المداخلة:**

La stratégie d’innovation dans les firmes modernes : enjeux et perspectives

***Le résumé:***

 Les évolutions économiques ont imposé une nouvelle présentation des transactions, qui sont caractérisées par la valeur standard de l’action, pour satisfaire les nouveaux besoins des économies, ainsi que, l’élargissement des opérations afin d’élargir leurs publics.

 Pour cela, certains pays ont adopté des politiques économiques d’un autre horizon récent ayant pour objectif de développer toutes les structures

inhérentes à l’économie. Cela se traduit par la modernisation des firmes du à l’innovation et par ce biais retracer les stratégies de leur développement pour leur donner une présentation compétitive qui interprète le degré de son maitrise dans les fonctions dues aux compétences utilisées.

 A partir de ce nouveau contexte, les répercussions des innovations ont une grande importance dans tous les programmes de développement économiques et qui ont poussé les gouvernants à changer leurs politiques économiques et d’adopter de nouvelles politiques afin de mieux profiter de l’économie mondiale.

***Les mots clés:***

La technologie, l’innovation, la création de la valeur, la structure de l’entreprise, la croissance.

**ملخص المداخلة:**

 فرضت التغيرات الاقتصادية صيغة جديدة لمعاملات امتازت في جوهرها بالقيمة النموذجية للأداء وهذا لتلبية الحاجات العصرية للاقتصاديات و توسيع العمليات لتشمل كل الشرائح، لذا عملت بعض الدول على تبني سياسات الاقتصادية حديثة الأفق تتماشى و متطلبات العصر و تهدف إلى تطوير كل الهياكل المكونة للاقتصاد وذلك من خلال إعادة النظر في عصرنة المؤسسات يفعل الإيداع وإعادة رسم استراتيجيات تطويرها لإعطائها الصيغة التنافسية و التي تترجم درجة تحكمها في الوظائف بفعل المهارات المستخدمة وقوتها في إدارة نشاطها الاقتصادي.

 و على هذا الأساس، تولى انعكاسات الإيداع أهمية كبرى في كل برامج التنمية الاقتصادية و التي دفعت بالعديد من الحكومات إلى تغيير سياساتها الاقتصادية وانتهاج سياسات جديدة نحو اكتساب فرص في الاقتصاد العالمي.

**كلمات المفاتيح**: التكنولوجيا، التجديد و الإيداع، خلق القيمة، هيكل المؤسسة و النمو.

**Introduction:**

 La révolution technologique a changé les économies du XXI siècle de la même façon que la révolution industrielle a orienté celles du XVIII, notamment les dernières décennies où un développement spectaculaire des produits a vu le jour. Ce changement actualise fortement le déterminisme technologique et la question de l’innovation comme source de croissance à long terme.

 Depuis les travaux de Schumpeter, les économistes admettent que la dynamique économique est rythmée surtout par l’innovation. La clef des sciences économiques pour Schumpeter était l’innovation. Par l’innovation il n’a pas simplement voulu dire une percée technique.

 Dans l’idée de Schumpeter de l’innovation, des avances techniques pourraient être considérées comme une « innovation » si elles pouvaient être vendues sur une échelle relativement grande.

 L’analyse économique s’est particulièrement focalisée sur le progrès technique, dominant les modèles de croissance économique, y compris les modèles les plus récents de croissance à long terme.

***La méthodologie suivie:***

 Les objectifs de cette intervention sont triples :

* Il s’agit de présenter, en premier lieu, la stratégie de la technologie, ses formes et ses choix, issues des travaux de recherche (approche théorique);
* Exposer les innovations dominantes et l’évolution du comportement des agents économiques;
* Etudier les impacts de l’innovation sur la structure de l’entreprise.

**1- Analyse stratégique de la technologie:**

 L’analyse stratégique se pose la question suivante « pourquoi, comment et dans quelles limites les caractéristiques d’une technologie deviennent-elles contraignantes pour les acteurs et dans quelle mesure».

 La technologie devient alors stratégie, s’inscrivant dans les stratégies globales de firme face à son environnement, et dans les enjeux de pouvoir entre les différentes acteurs d’un côté, de l’environnement pertinent de l’organisation de l’autre côté, et des relations entre les deux [[1]](#footnote-2)

 A l’instar des théories des deux courants précédents, l’analyse stratégique va prendre en considération les acteurs de l’environnement, en ce qui concerne les choix technologiques.

 A la différence des analyses quantitatives, l’analyse stratégique ne porte pas sur des corrélations statistiques. Mais elle se fonde, plutôt, sur l’interprétation d’une situation à partir des contraintes, des marges de manœuvre, des perceptions, des connaissances et de la culture.

 En cela, elle peut présenter des points communs avec certaines analyses quantitatives, qui avaient déjà perçu la culture comme ayant profond impact sur les relations avec l’environnement.

 Ces analyses, toutefois, n’ont pas accordé autant d’attention aux relations de pouvoir que l’analyse stratégique. C’est, donc, cette dernière approche qui est adoptée pour traiter la technologie, dans la mesure où elle permet de comprendre l’organisation comme un système ouvert.

**-2- Définition de la technologie:**

 Avant d’analyser la technologie en tant que stratégie, il convient de la définir, ce qui n’est pas une tache facile dans la mesure où, à l’instar de la culture, la technologie est souvent un concept large. Pour cela, la technologie est l’ensemble des supports à l’action (outils, instruments, procédés, méthodes et programmes), dont l’existence provient de l’application systémique de connaissances scientifiques à la résolution d’un problème pratique[[2]](#footnote-3)

 La technologie est avant tout instrument et support à l’action : c’est sa première caractéristique fondamentale.

 En effet, la technologie est support, mais non action, bien qu’elle suppose des activités, des comportements. Selon cette définition, l’utilisation d’ordinateur et programmes de traitement de textes est action mais non technologie.

 En ce sens, ce n’est pas parce que l’activité semble plus conceptuelle ou plus scientifique qu’elle est technologie, le même raisonnement s’applique aussi à l’activité de conception de l’appareil. Il faut bien remarquer que nous ne parlons pas de «tâche», mais d’activité ; la tâche suppose un ensemble d’activités et peut donc être portée par plusieurs technologies.

 Les éléments énumérés, comme faisant partie de la technologie, sont à la fois concrets et abstraits.

 Ils sont de l’ordre du concret, puisqu’il s’agit d’outils et d’instruments de dispositifs. «Les systèmes matériels sont destinés à accroitre l’efficacité de l’action de l’homme, notamment en lui rendant accessibles des phénomènes d’intensité trop faible pour agir directement sur ces sens ou en multipliant l’intensité de ses efforts. Ces outils et instruments présentent la caractéristiques du point de vue technique d’être directement manœuvrés par l’homme».

 Les éléments de la technologie sont de l’ordre de l’abstrait, lorsqu’ils incluent des procédés, méthodes ou programmes relatifs aux supports concrets.

 La technique se distingue de la technologie, par le fait qu’elle ne résulte pas de l’application systématique de la connaissance à la résolution de problèmes pratiques.

 Les connaissances, qui lui donnent naissance, peuvent être celles du sens commun. Elles peuvent venir d’un apprentissage formel ou informel. Mais elles ne sont pas scientifiques. C’est pourquoi certaines méthodes, telles les procédures administratives, sont exclues de la technologie, lorsqu’elles ne font pas appel aux connaissances scientifiques[[3]](#footnote-4)

 La technologie considérée en tant que support à l’action, représente l’une des stratégies par lesquelles l’organisation essaie de modifier ses fonctionnements internes pour répondre à la complexité et à l’incertitude de l’environnement.

Et comme c’est le cas pour les stratégies structurels et normatives, la technologie peut se transformer en stratégie proactive ; dans un second temps, lorsqu’elle permet une action sur l’environnement (par exemple sur le client suite à la modification d’un produit), de la même façon qu’elle peut répondre à une stratégie proactive (augmenter une part de marché, par exemple).

**-3- Formes de la technologie:**

 On trouve deux approches dans la théorie d’économie de l’innovation: l’approche économique dominante dite néoclassique, et l’approche alternative, développée depuis la fin des années soixante dix autour de la "théorie évolutionniste", inspirée par les travaux de Schumpeter.

 La première approche est caractérisée par un effort rationnel de maximiser une fonction d’utilité ou de revenu, donc les innovations viennent dans le but d’en tirer un certain bénéfice.

 Dans la théorie évolutionniste, les agents ne sont plus parfaitement rationnels, c'est-à-dire que les prix ne concordent pas totalement avec les actions.

 Les risques, dans la théorie néoclassique probabiliste, sont ici remplacés par l’incertitude non probabiliste. Les calculs deviennent donc théoriquement insolubles. La chance, plus que le calcul, détermine le succès d’un innovateur donné[[4]](#footnote-5)

 L’économie d’innovation était longtemps un champ relativement désert. Les premières intuitions sont proposées par Adam SMITH ou David RICARDO, on trouve aussi certains éléments chez Karl MARX ou Joseph SCHEMPUTER.

 Il fallait attendre le début des années soixante, pour qu’une approche plus systématique de l’innovation technologique apparaisse dans les travaux pionniers de Kenneth ARROW, de Richard NELSON et d’autres. On peut dire, que les travaux énumérés créent un appareillage conceptuel pour aborder les questions liées à la technologie dans la micro-économie, la macro-économie, le commerce international où l’économie du travail.

 L’innovation est un concept issu du champ de l’économie, qui est destiné à rendre compte des phénomènes de discontinuité dans le mouvement technologique. Le concept est apparu pour la première fois dans les travaux de Schumpeter.

* **A- Schumpeter et la "destruction créatrice"**

 Dans la théorie économique de Schumpeter, l’innovation joue un rôle central. Pour comprendre l’impact économique de la technologie, il va faire la différence entre le processus d’invention, comme facteur exogène, et le caractère endogène de l’innovation. Par l’introduction de la notion d’innovation, il essaie d’expliquer le passage d’une croissance économique routinière vers un développement économique, basé sur de nouvelles combinaisons.

 On trouve dans toute la littérature de Schumpeter la description de l’innovation comme issue des nouvelles combinaisons, une vision très large.

Ceci nous amène à citer le contexte original sur les formes de la technologie retenues dans sa théorie de l’évolution économique en 1912 ;

* L’introduction d’un nouveau produit – un produit qui n’est pas encore connu par les agents économiques.
* L’introduction d’une nouvelle méthode.
* L’ouverture d’un nouveau marché.

 L’innovation dans le sens de Schumpeter traite avec des notions comme: produits et processus nouveaux, différentiation de produit, marché nouveau, diversification des structures de marché nouvelles[[5]](#footnote-6)

 On voit ici que sa démarche de la technologie fait une liaison entre le marché et les aspects : techniques, organisationnels.

 Tous ces aspects sont essentiels pour comprendre la complexité de l’innovation technologique. Si on fait abstraction de l’élément organisationnel corrélé avec le marché on aboutit à une forme d’innovation limitée à de nouveaux produits.

 En d’autres termes, seulement innovation de produit et de processus sont importantes. Même si leur interdépendance est claire. Il faut mettre en évidence la séparation de ces innovations technologiques de l’innovation organisationnelle et du changement de la structure du marché.

 Dans sa théorie, l’organisation innovatrice remet en cause les équilibres initiaux (par rapport à la vision néoclassique, elle ne s’adapte pas à un état de technologie à un moment donnée) et ceci permet de souligner que son comportement suscite des imitations ainsi que des innovations en amont et en aval de la perturbation créée par l’innovation initiale.

Donc pour Schumpeter les innovations quotidiennes d’amélioration semblent moins importantes en termes d’impact sur l’économie que celles radicale.

 L’innovation de routine devient un facteur important pour le rôle joué par les grandes organisations.

Dans cette optique le processus de destruction créatrice est le moteur de développement économique.

**B-Les théories modernes:**

 Les théories modernes du développement technologique, comme "Learning by doing / or using" vont compléter la théorie de Schumpeter.

L’école néo-schumpetérienne va améliorer la vision essentiellement technologique de l’innovation, en ajoutant la dimension commerciale[[6]](#footnote-7)

* **5- Le choix d’une technologie:**

 Considérer la technologie en tant que stratégie, implique que l’existence à un moment donné d’une technologie précise dans une organisation, peut se comprendre comme étant le résultat de stratégie, de jeux de pouvoir, qui ont présidé au choix et à l’adoption d’une ou de plusieurs technologie[[7]](#footnote-8)

 Selon le niveau de système considéré, l’utilisation de la technologie résulte en fait d’activités de choix de programmes, de choix d’équipements, de choix du nombre d’applications et de leur étendue. De chacune de ces activités de choix de technologies résultent deux étapes.

 D’une part, il y’a une étape individuelle, où l’acteur considère une action et prend en considération un certain nombre de ressources et de l’action. D’autre part, l’autre étape est institutionnelle, résultant de la négociation entre les choix de l’étape individuelle.

A ce moment, l’action entre différents acteurs dépend, elle aussi, des ressources et des significations. La direction peut percevoir la technologie comme la ressource lui permettant de répondre soit à de l’incertitude venant de l’environnement c'est-à-dire l’incertitude du marché, soit à des besoins venant à l’intérieur.

 Ce qui complique davantage la situation, c’est que l’étape institutionnelle influence à son tour les négociations entre les différents acteurs, dans des jeux futurs ou dans d’autres jeux, simultanés. Car en effet, on est en présence de deux types de négociations; d’une part, une négociation synchronique pour une étape précise et un enjeu précis. Par exemple, le choix de programmes où dans la négociation synchronique chacun pose des choix.

 La négociation synchronique inclut donc les deux étapes ci-haut, individuelle et institutionnelle. D’autre part, il y’a une négociation diachronique, dans le temps dont l’ensemble va constituer la technologie dans un organisme donné.

 La technologie doit être replacée dans le cadre global qui la considère comme une stratégie, de type réactif, agissant sur les fonctionnements internes. Pour cela, il était nécessaire de distinguer d’abord l’instrument et la technologie de la tâche qu’elle permet d’accomplir. Tâche et technologie peuvent ou non être intégrées, d’où le besoin de bien préciser.

 Toutefois, l’organisme n’est pas totalement libre de choisir et il peut exister des contraintes à l’adoption de la stratégie technologique.

* **6- Le modèle S.C.P « Structure – Comportement – Performance » :**

 Le modèle S.C.P « Structure – Comportement – Performance » est une approche classique, qui détermine la relation entre structure d’une entreprise, ses comportements et sa performance.

**A/ Les fondements du modèle S.C.P :**

* ***La relation S.C.P :***

 L’idée fondamentale de l’approche S.C.P est que les structures d’une organisation déterminent les comportements et influencent les performances dans cette organisation. Les résultats des différentes firmes sont donc déterminés par les structures.

 Structure – Comportement – Performance, l’indicateur des structures le plus couramment retenu est celui du degré de concentration de l’offre et de la demande.

 Les comportements des entreprises sont influencés par les comportements des marchés.[[8]](#footnote-9)

 La relation entre Structure – Comportement – Performance est toujours d’actualité et elle constitue un point de débat très important entre les différentes approches sur le plan théorique et empirique.

* ***Les implications de la relation S.C.P :***

 La relation S.C.P implique que les comportements et les performances dans une entreprise sont déterminés par les structures de cet entreprise. Autrement dit, le nombre, la taille et la concentration des offreurs, d’une part et les conditions d’entrée et la réglementation, d’autre part, déterminent les résultats des firmes. Dans ce modèle, la plupart des firmes ont des structures intermédiaires entre la concurrence parfaite et le monopole.

 Il s’agit donc de savoir dans quelle mesure le niveau des prix et celui des profits demeurent proches de ceux de la concurrence ou, au contraire, s’approchent de ceux du monopole. Le critère de référence étant celui d’une structure efficiente.

Selon cette approche, si les firmes parviennent à coordonner leurs activités, elles appliquent alors des prix du monopole et obtiennent des profits de monopole comme le montre STIGLER (1964), plus le nombre des entreprises augmente, plus il est difficile de repérer les comportements déviants et de les pénaliser.

 D’autres caractéristiques augmentent, également cette difficulté, comme en particulier : le taux de croissance de l’économie, l’innovation, l’existence de fortes relations d’intermédiaires ou encore la différenciation des produits (DIETSCH 1992).

* ***Le modèle S.C.P et les barrières à l’entrée :***

 J.S BAIN est souvent cité parmi les principaux fondateurs de la théorie classique de l’économie (approche S.C.P). Ses travaux ont révélé l’importance stratégique des barrières à l’entrée dans la détermination des structures et des performances des firmes.

 Il s’intéressait à l’étude des conditions d’entré, pouvant être alourdies pas présence d’une multitude de barrières à l’entrée spécifiques et qui ont trois sources principales : les économies d’échelle, la différenciation des produits et les avantages d’innovation.

 Dans ses ouvrages, la définition des barrières à l’entrée devient plus précise et complète. Il se focalise sur la question du pouvoir de marché ou de monopole. Cette notion de pouvoir de marché exprime la capacité des firmes établies à fixer leurs prix de vente au dessus du seuil des prix d’équilibre dans un marché parfaitement concurrentiel.

 En introduisant les barrières à l’entrée, J.S BAIN montrera que le pouvoir de marché qu’induit la concentration en faveur des grandes firmes, pourrait déboucher sur des profits supranormaux ou excessifs en cas de conditions d’entrée difficiles.

 Donc, la présence des fortes barrières à l’entrée dans un marché influence à la fois les comportements des firmes établies. Par ailleurs, la théorie des barrières à l’entrée apparait comme difficilement séparable des relations entre structures et performances du fait de la forte corrélation entre les barrières à l’entrée et la concentration.

 La définition de J.S BAIN des barrières à l’entrée a été qualifiée de «normative» parce que tout facteur limitant la capacité des firmes à fixer leur prix au dessus du niveau concurrentiel est considéré comme barrière à l’entrée. Selon cette approche, les barrières à l’entrée constituent en quelque sorte une situation de rente pour les firmes dominantes sur le marché.

 **- 7- L’évolution des comportements des agents économiques:**

 L’évolution des comportements des agents économiques est le résultat d’une mondialisation de l’activité économique.

A***- La mondialisation entre « transformation et re-transformation »***

 Il est important de différencier entre la mondialisation et la globalisation. Cette dernière représente la dimension financier du phénomène de la mondialisation alors que la mondialisation désigne l’extension planétaire des échanges qu’ils soient culturels, politiques, économiques ou autres.

 La mondialisation correspond à des transformations qui ont affecté les modes d’organisations des systèmes économiques. Ces transformations ont mené à la libéralisation des mécanismes économiques nationaux et à l’intégration internationale. Cependant la mondialisation peut entraîner une forte instabilité et des crises économiques (comme ce fut le cas en Asie et au Mexique)

 Cette mondialisation résulte aussi du « processus d’interconnexion des marchés nationaux à l’aide des processus de déréglementation et des technologies nouvelles».

 Donc il y’a mondialisation lorsque les échanges économiques entres pays (marchandises, échanges de services, capitaux) augmentent.

Tous ces éléments ont permis d’augmenter les échanges internationaux, Nicolas Coeurdacier fait remarquer que depuis vingt ans les échanges économiques entre les pays de l’OCDE ont augmenté quatre fois plus vite que leur PIB

***B. Mesure de la mondialisation par l’intégration économique***

 Le degré d’intégration économique internationale peut être mesuré grâce à l’étude de la corrélation entre consommation et investissement dans chaque pays sur plusieurs périodes. Plus cette corrélation est forte, plus l’intégration économique est forte et inversement.

 En effet, selon Marc Flandreau, l’intégration économique est fonction croissante de la demande internationale.

Il y a deux périodes de très forte intégration:

\_ Avant 1914: on passe, ainsi, d’un système économique intégré à un système «désintégrée», la « grande transformation »,

\_ A partir des années 1980 l’intégration s’accélère et atteint un pic dans les années 1990, c’est la « re-transformation ».

Quelles sont les raisons de ces grands changements ?

 Aujourd’hui nous sommes dans une phase de mondialisation. Les innovations ont énormément contribué à ce phénomène car elles ont permis d’augmenter le degré d’intégration économique.

 En effet, les innovations sont apparues afin de « contourner » les contraintes des réglementations des firmes. Par ailleurs, la concurrence grandissante entre les pays a conduit également à de nombreuses innovations dans un souci de maintenir l’efficacité et les performances des pays. .

 Ces innovations se sont démultipliées grâce aux innovations technologiques en particulier dans les domaines de l’informatique et de la communication. Il est donc juste de dire que ces dernières seraient, en partie, responsables de l’essor de la libéralisation économique, envisagé comme un phénomène politique. En effet, l’information est un élément majeur dans le bon fonctionnement de l’économie. L’apparition d’Internet aurait marqué un tournant dans l’organisation internationale de l’économie. Cependant, il ne peut expliquer à lui seul, la période dite de « re-transformation » enclenchée dans les années 1970.

 Ainsi, le responsable de cette période de re-transformation serait, selon Marc Flandreau, des innovations concernant la nature même des produits et qui ont été réalisées avant les innovations technologiques et ont entraîné l’accélération de l’intégration économique internationale.

 Celles-ci auraient été multipliées à partir des euromarchés à la fin des années 50. Ces euromarchés larges et bien développés ont constitué le support d’un marché global et les arbitrages ont transmis les chocs d’un marché à l’autre. Les opérations à terme se sont développé sur les marchés c'est-à-dire à chaque fois que la volatilité d’une monnaie est importante, le risque augmente et pour y faire face les agents doivent s’assurer.

***C. Larry Heimann et l’exemple du lancement de la navette spatiale***

 Comme nous l’avons vu précédemment, les innovations en informatique en particulier, ainsi que les politiques de réglementation des marchés qui sont à l’origine des innovations, ont constitué un véritable tremplin de l’économie de marché.

 La conjoncture de l’économie en 1970 ayant entraîné une modification du système économique international a mis fin au contrôle des mouvements de capitaux par les gouvernements notamment par le système de Bretton Woods. A partir de cette période a commencé, avec la crise engendrée par les chocs pétroliers, la montée de l’inflation dans les pays de l’OCDE ainsi que les pressions sur le dollar.

 Ainsi, la libéralisation des échanges internationaux remplace le système de BrettonWoods. Ce dernier avait pour but et ce par le biais des pouvoirs public, de contrôler les systèmes économiques afin d’instaurer une stabilité économique internationale.

 Cependant s’il gérait les flux physiques dans un souci de stabilité et non pas pour « freiner » ces derniers.

 On assiste donc a un « basculement d’un mode d’organisation de prises de décisions économiques à un autre dans le même siècle ». En effet, on passe d’un système de contrôle des échanges à la libéralisation de ces derniers. Marc Flandreau explique dans son article ce grand changement de modes d’organisation qui a marqué ce siècle. Il définit en premier lieu « les systèmes en parallèle ».

 Dans ces derniers, les firmes quelles qu’elles soient ont le même statut et seraient en concurrence permanente dans leur décision d’investissement.

Ensuite, il définit « les systèmes en série » qui selon lui sont « organisés d’une façon verticale puisque l’agence publique établit une hiérarchie des priorités ».

 On a bien un changement radical des modes d’organisation que Heimann explique par « le type de préférence en matière de risque »

Pour expliquer son hypothèse Marc Flandreau s’appui sur l’exemple de Larry Heimann du lancement de la navette spatiale que nous allons reprendre.

 En effet, nous sommes confrontés à un choix : lancer la navette ou l’annuler. Seule l’une des décisions est la bonne mais on ne sait pas d’avance laquelle. Nous sommes donc face à deux sortes de risques.

Le risque dit de type 1 : on décide de lancer la navette alors que la bonne décision serait de ne pas le faire. La crise asiatique constitue un exemple.

Le risque de type 2 : on décide d’annuler le lancement alors que la bonne décision serait de l’autoriser. On détruit des ressources et on engendre du gâchis. Ce fut le cas de l’Union Soviétique. Heimann veut donc montrer que ce sont les préférences de l’agent public ou plutôt du pouvoir public qui influence le mode d’organisation. Si les préférences varient alors le mode d’organisation changera également. Ainsi, on peut conclure que la mondialisation serait le fruit de nouvelles décisions politiques.

8 – ***Les influences de la technologie et les innovations sur le développent***

 Le développement fait partie des objectifs organisationnels, au même titre que la solvabilité, la rentabilité ou la croissance. Une stratégie de développement peut correspondre à la mise en marché de nouveaux produits financiers ou services, ais aussi à la recherche d’une position dominante dans le cadre d’une politique d’internationalisation.

 La promotion de l’innovation est devenue un enjeu pour l’entreprise, qui tente mobiliser la capacité de création et d’organisation pour innover.[[9]](#footnote-10)

1. ***Impact de la technologie et les innovations:***

 L’innovation ne se jauge pas en tant que telle, intrinsèquement, mais relativement à ceux qui la vivent. A chacun d’évaluer en quoi l’innovation constitue une opportunité ou une menace pour sa propre organisation.

 A chacun de cerner son degré de vulnérabilité ou au contraire la qualité de son positionnement pour construire un avantage concurrentiel à l’occasion du changement.

* ***La technologie et les innovations sources de compétitivité des entreprises :***

 L’entreprise est devenue plus compétitif du fait de l’offre de nouveaux produits. Cette compétitivité s’père à travers trois éléments :

۩ La technologie et les innovations améliorent la flexibilité de l’entreprise. Ceci signifie que les offreurs doivent mettre en œuvre un système flexible capable de satisfaire les différents types de demande. Ces intégrateurs de systèmes sont aussi obligés de travailler selon une structure organisationnelle matricielle dynamique : la coopération entre les lignes de produits et d’activités mais aussi les secteurs de marché nécessaire.[[10]](#footnote-11)

 Il en résulte un problème de coûts, engendré par l’intégration des nouveaux produits et la réorganisation imposée. Seules les firmes mondiales s’avèrent capable de développer avec succès des capacités d’offre flexibles.

L’entreprise a été confrontée à plusieurs révolutions technologiques. Il a dû à chaque fois changer ses méthodes de travail.

۩ Les innovations et la technologie permettent de réduire le coût de la main d’œuvre, car l’utilisation de l’électronique dans l’entreprise, s’inscrit dans un contexte global de dématérialisation et d’automatisation.

۩ Les innovations et la technologie ont engendré une réduction de la main d’œuvre dans les entreprises.

* ***La technologie et les innovations sources de développement des activités économiques :***

 L’avènement des nouveaux produits, par le biais des nouvelles technologies a impliqué un bouleversement dans le contexte économique. Pour optimiser leurs ventes, les entreprises doivent connaitre avec précision le potentiel commercial d’une région donnée, les outils du géomarketing permettent en particulier de définir un potentiel commercial théorique, auquel on pourra comparer les performances commerciales réelles.

 L’amélioration et le développement des activités économiques est une priorité pour la technologie et les innovations.

* ***Organisations de la technologie et les innovations:***

 Le développement des produits a donné l’occasion aux entreprises d’offrir de nombreux produits.

Face à l’exigence d’innovation, les firmes ne semble pas se heurter à des difficultés proprement technologiques ni même organisationnelles.

 Elles soulignent en revanche qu’elles ont renoncé à démarrer certains projets au motif des risques économiques encours, comme la disparition ou perte de contrôle et des coûts de l’innovation envisagée, obstacles auxquels il peut être rattaché l’absence de sources de financement.

Ce n’est pas parce que 1 ou 2% des firmes innovantes ont connu l’échec, que la moitié des firmes ne sont pas innovantes.

 Les conditions de la prise de risque ne semblent pas remplies, elles renvoient à l’environnement technique, économique ou de l’innovation et au déficit d’esprit de firme.

 La technologie et les innovations sont des sources de compétitivité des entreprises et de développement des activités économiques.

Donc, l’importance d’organiser la technologie et les nouveaux produits en faveur du bon déroulement des activités économiques des entreprises est nécessaire pour le développement.

***B- Les incidences de la technologie et les innovations sur les structures économiques:***

 Les incidences apparaissent clairement au niveau des comptes de résultats.

* La restructuration du produit
* Environnement plus évolué
* Des comportements des agents plus objectifs.

***C- Les impacts de la technologie et les innovations sur le développement économique:***

 La technologie et les innovations ont eut des impacts directs et autres indirects sur le développement économiques. Ces impacts sont :

* ***Les impacts directs :***

 Les évolutions technologiques demandent une capacité d’abstraction plus grande que par le passé, par la multiplication d’activité dématérialisées. Les nouvelles technologies demandent aussi une forte adaptabilité des collaborateurs, tant au quotidien qu’à moyen terme, puisque apparait clairement la nécessité d’évoluer en permanence.

 En plus, l’opposition se dessine alors entre un développement de court terme fondé sur une logique strictement économique, et un développement de long terme, qui équilibre les intérêts des différents partenaires.

 Dans une perspective de développement, l’entreprise doit définir les principes qu’il entend suivre dans ses relations avec les différentes variables.

* ***Les impacts indirects:***

 Les impacts indirects de la technologie et les innovations sur le développement économique se caractérisent par l’évaluation des performances et la définition de la stratégie du marché financier. Donc, le développement économique à long terme est le résultat des performances économiques.

**Conclusion:**

 Le développement économique propose un arbitrage intelligent et permanent entre le court terme et le long terme. Autant les notions de court terme sont très faciles à s’approprier, en termes de gains, de pertes et d’horizon, autant le long terme, est un espace-temps déserté par les flux habituels des modes de pensée et d’actions.

Quand le long terme entre dans l’impératif de planification, il est le plus souvent appréhendé sous une forme rigide et linéaire, privée de la richesse des approches systémiques, qui permettent des éclairages et des réflexions pertinentes et mieux adaptés aux enjeux débattus.

**Bibliographie:**

1. Christophe BELHOMME «Dix années d’innovations en Europe», Problèmes économiques N° 2239 Septembre 1991.
2. Dominique FORAY «Innovation et performances: approches interdisciplinaires», Editions l’EHESSE, Paris 1998.
3. Michel VOLLE «E-économie», Editions Economica, Paris 2000.
4. Paul R.KRUGMAN – Maurice OBSTEFELD «Economie Internationale», 3ème édition, Département de Boeck Université, Paris 2001.
5. Pierre-Yves BARREYRE «Stratégies d’innovations» Editions Hommes et Techniques Paris 1985.
6. Robert Le DUFF « Encyclopédie de la Gestion et du Management» Edition DALLOZ, Paris 1999.
1. Dominique FORAY «Innovation et performances : Approches interdisciplinaire» Editions l’EHESSE, Paris 1998. P.123 [↑](#footnote-ref-2)
2. Hélène DENIS «Stratégie d’entreprises et incertitudes environnementales» Edition ECONOMICA, Paris 1990 P.174. [↑](#footnote-ref-3)
3. Hélène DENIS «stratégie d’entreprises et incertitudes environnementales », Edition ECONOMICA, Paris 1990 .179 [↑](#footnote-ref-4)
4. Gabrielle TREMBLAY DIANE «Innovation, technologie et qualification », Presse de l’université du Québec 1996. P.87 [↑](#footnote-ref-5)
5. Gabrielle TREMBLAY DIANE «Innovation, technologie et qualification », Presse de l’université du Québec 1996. P.89 [↑](#footnote-ref-6)
6. Gabrielle TREMBLAY DIANE «Innovation, technologie et qualification », Presse de l’université du Québec 1996. P.90 [↑](#footnote-ref-7)
7. Hélène DENIS «Stratégie d’entreprise et incertitudes environnementales », Edition ECONOMICA, Paris 1990 p.185 [↑](#footnote-ref-8)
8. Patrice FONTAINE & Joarme HAMET « Les marchés financiers internationaux » 1ère édition – presses universitaires de France – Janvier 2003.P.69 [↑](#footnote-ref-9)
9. Robert LE DUFF «Encyclopédie de la Gestion et du Management »Edition DALLOZ.Paris.1999.P.497. [↑](#footnote-ref-10)
10. Caudamin GUY « Banque et marchés financiers », Editions Economica, Paris.1998.P.38. [↑](#footnote-ref-11)